



Compte rendu de l'Assemblée Générale **du 01 mars 2013 à St Julien du Gua**

Excusés : Camille Liaboeuf, Gérard Mallen, Hélène Terrisse, Gilbert Louis, Bernard Laville, Henri Desbrus, Romain Siry, Denise Nury, Philippe Creston, Betty Berthon, Maryvonne Delarivière, Norbert Bertrand, Pascal terrasse, Jeanne Chaussabel, Jacques Guilhaumon, Gilbert Chamboredon, Alain Poiuvreau, Michel Teston, Hubert Jacquet, Fontaine Alain, Yves Chastan.

Le Grand Maître, Jean DUPLAN, remercie Madame le Maire, Denise NURY, notre consœur, empêchée pour cause de grippe, pour le prêt de la salle et du verre d'amitié qui suivra en fin de séance.

Jean DUPLAN remercie chaleureusement tous les membres de la Confrérie présents ainsi que tous ceux qui se sont excusés.

Le Grand Maître ouvre ainsi les travaux de l'Assemblée Générale 2012 ;

Le Grand Commandeur, Alain TARDIEU, Président de la Confrérie, énonce tous les confrères excusés et présente chaque intervenant autour de lui assis à la tribune : le Grand Maître, Mme l'Attachée Parlementaire de Monsieur le Sénateur Michel TESTON, , Robert ROUX, Maire de St Joseph des Bancs et Conseiller Général, Christophe SABATON, Président du Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche, Henri BELLEVILLE, le Grand Argentier de la Confrérie.

Alain TARDIEU énumère et commente toutes les sorties de la Confrérie en Ardèche et en territoires extérieurs tout au long de l'année 2012. Le Président cite également et détaille toutes les actions de la Confréries (Chapitres et Joutes Gastronomiques) lors des fêtes ardéchoises appelées « Castagnades d'Ardèche ».

Alain remercie tous les confrères qui ont participé activement à toutes ces manifestations 07 et d'ailleurs. Il sollicite fortement l'assemblée afin que d'autres confrères viennent participer ponctuellement sur des actions en Ardèche

et/ou en extérieur, car, si la Confrérie veut maintenir et renforcer le rayonnement de son activité de promotion et de soutien à la châtaigne et à sa filière au long court, il devient indispensable qu'une présence active confraternelle se mette en place et se renforce dès cette année 2013.

RAPPEL : bien vouloir transmettre au Grand Ecrivoire, Gisèle TARDIEU, (gisalain07@hotmail.fr), les adresses e-mail de chacun afin de diminuer les frais d'envois postaux.

Un échange se crée entre la salle et la tribune sur les points suivants :

la fonction et du contenu des stands d'information et de dégustation tenus tout au long de l'année

le séjour de David LOUPIAC, producteur, responsable professionnel et confrère, sur le territoire castanéicole corse où des échanges très positifs se sont réalisés. Cette manifestation corse se déroule toujours le deuxième week end du mois de décembre.

la vente possible de produits sur les stands : il est répondu à cette question : la vente demeure possible à condition de ne pas dépasser un plafond modeste sinon la Confrérie devrait faire face à l'application complexe du fisc.

est-ce que la Confrérie, acteur important de la promotion, peut accéder au Salon de l'Agriculture à Paris ? il est répondu par la négative car le linéaire dans ce type de manifestation est extrêmement coûteux MAIS idée à éventuellement soumettre à l'Ambassade des Confréries.

Henri BELLEVILLE, Grand Argentier, présente le budget 2012, le commente et répond aux questions de la salle. Grâce au vote des participants, le budget est adopté à l'unanimité.

Le Grand Maître, Jean DUPLAN, informe l'assemblée que le stock des médailles pour les intronisations arrive à sa fin. Le Grand Commandeur, Alain TARDIEU, explique avoir pris contact avec plusieurs fondeurs.. Le prix des métaux ayant fortement augmenté, il ne nous est plus possible de faire réaliser nos médailles en étain comme par le passé, aussi, nous pourrions les faire faire en bronze. Il faut savoir qu'une médaille, sans ruban, coûterait, à ce jour, entre 28 euros et 32 euros TTC. Le choix du fondeur sera effectué dans quelques temps.

La Confrérie n'a pour revenus que la bonne volonté active des confrères et leurs cotisations. Aussi, nous proposons d'augmenter la cotisation de deux euros son montant : de 20 euros, elle passerait à 22 euros : la salle n'émet aucune opposition à cette augmentation raisonnable, la proposition est acquise, la

cotisation de 2014 sera de 22 euros. Compte tenu du rôle promotionnel actif de la Confrérie sur l'ensemble du territoire ardéchois et extérieur, il nous est conseillé de contacter la Chambre d'Agriculture et les parlementaires afin qu'ils nous aident à financer nos médailles.

Christophe SABATON, Président du CICA, intervient par rapport au PIDA. Christophe remercie la Confrérie pour toutes ses actions menées au long de l'année. Il souligne le travail en cours porté par le PNR et élaboré partenarialement, concernant la rénovation de la châtaigneraie ardéchoise. Quatre millions d'euros sont prévus pour améliorer la communication et la modernisation des outils employés par les producteurs. Il précise que le dossier de l'AOP progresse, qu'à priori, son cheminement est en voie favorable. Une fois l'AOP acquis, l'AOC disparaîtra progressivement mais l'appellation « ARDECHE » demeurera, ainsi le consommateur se repérera sans hésitation. Le Président du CICA partage son inquiétude quant à l'absence de renouvellement des vergers abandonnés, la Chambre d'Agriculture et le PNR travaillent en commun sur ces points.

David LOUPIAC, producteur et responsable professionnel, intervient sur la marche du CYNIPS. Ce parasite est présent actuellement sur soixante communes ardéchoises. Son avancée est très rapide. Depuis 2010, son seul prédateur, le taurimus, est mis en place progressivement. Une synergie active entre les différentes autorités concernées soutient les lâchers du taurimus sur les zones contaminées par le CYNIPS. David évoque également la création d'un syndicat national de producteurs de châtaignes, celui-ci va continuer de travailler et devient une représentation nouvelle qui est écouté par le ministère et à Bruxelles. Eric BERTONCELLO anime ce Comité et Daniel VERNOL le préside.

Robert ROUX, Maire de St Joseph des Bancs et Conseiller Général, ajoute que le Conseil Général de l'Ardèche participe au projet avec le PNR au « projet leader européen ». Robert ROUX indique que le nouveau président du CG07, Hervé SAULIGNAC, s'intéresse au territoire castanéicole et à tous les acteurs de cette filière. R.ROUX indique que la Confrérie pourrait tout à fait avoir sa place dans le cadre d'Ardèche le Goût ».

Madame l'Attachée Parlementaires de Michel TESTON, Sénateur, souligne combien Michel TESTON est attaché à la Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche et à ses actions mettant en valeur non seulement la châtaigne mais également tout le territoire ardéchois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Grand Maître et le Grand Commandeur clôturent les travaux de l'assemblée générale et invitent tous les participants à se lever et à

profiter d'un apéritif dînatoire où les produits du terroir dont la châtaigne étaient pleinement présents.